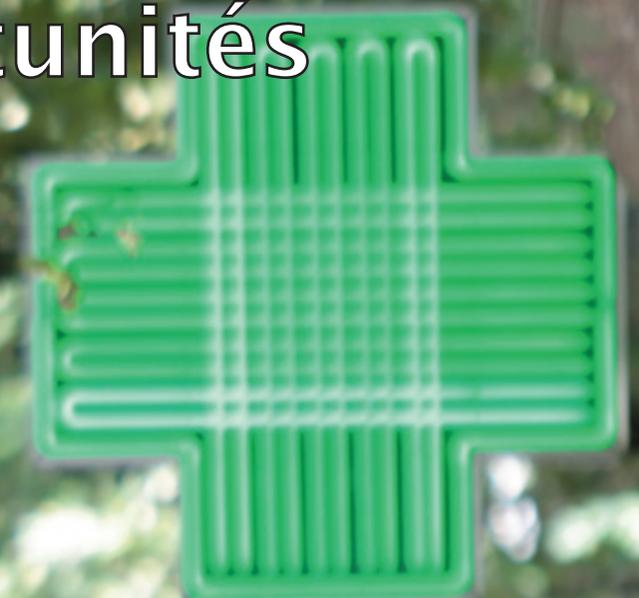
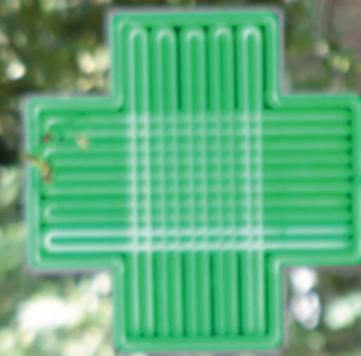


Pandémie Covid-19 : des contraintes pour les uns et des opportunités pour les autres !





Pandémie Covid-19 : des contraintes pour les uns et des opportunités pour les autres!

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

Le vendredi dernier, les autorités marocaines ont décidé de mettre fin aux restrictions imposées aux voyageurs se rendant au Maroc. Cette décision, qui s'explique par la faible circulation du Sars-CoV-2, est devenue effective le jour même.

Comme l'a précisé l'Office national des aéroports (ONDA), les personnes souhaitant se rendre au Maroc n'auront désormais plus l'obligation d'être munies d'un PCR ou d'un pass vaccinal. Ils doivent juste télécharger et remplir la fiche sanitaire qui leur sera exigée à leur arrivée au Maroc.

Cette décision met ainsi fin aux mesures restrictives qui avaient compliqué l'accès au Royaume, y compris aux Marocains en déplacement à l'étranger. Le retour au pays était synonyme de tracasseries. Les voyageurs devaient, avant de prendre l'avion pour le Maroc, trouver un rendez-vous pour faire une PCR à quelques jours de leur voyage et déboursier une somme qui dépassait parfois le prix du billet d'avion.

En dehors de certaines décisions qu'on pourrait qualifier de hâtives, on peut dire que la pandémie a été globalement bien gérée au Royaume. Elle a également constitué un test

de la grandeur nature de notre système de santé et de notre capacité à faire face à une pandémie.

Les professionnels de santé ont joué un rôle important pour contenir la pandémie et prendre en charge les sujets contaminés à l'image des pharmaciens d'officine qui se sont mobilisés en maintenant un service de proximité 24 h sur 24. Ils n'ont également ménagé aucun effort pour répondre à la forte demande en médicaments exprimée par leurs patients. Avec un peu de bon sens, ils auraient pu, comme leurs confrères des pays voisins, administrer des doses de vaccin

et participer au dépistage de la Covid-19.

En ce qui concerne leurs instances professionnelles, on ne peut pas nier l'implication individuelle de certains responsables, mais force est de constater que collectivement la profession n'a pas vraiment tiré profit de cette pandémie pour rattraper son retard en matière de digitalisation.

Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, hormis un site Internet basique mis en ligne par le Conseil régional des pharmaciens d'officine du Sud (CRPOS), nos instances ordinales ne disposent toujours pas d'un

Chronique



portail répondant aux standards en vigueur. À travers une telle plateforme, les Conseils auraient pu dématérialiser leurs services et éviter, entre autres, les difficultés auxquelles les nouveaux diplômés ont été confrontés lorsque le Conseil national de l'Ordre a été obligé de fermer ses portes en raison de la contamination d'un des employés de la maison du pharmacien.

Un portail du Conseil aurait également pu permettre à nos responsables de communiquer officiellement et d'une manière efficace avec les pharmaciens. Le recours aux réseaux sociaux peut, sans nul doute, être bénéfique, mais à condition que le Conseil dispose de sa propre page et que chaque publication contienne un lien qui renvoie vers le portail officiel du Conseil

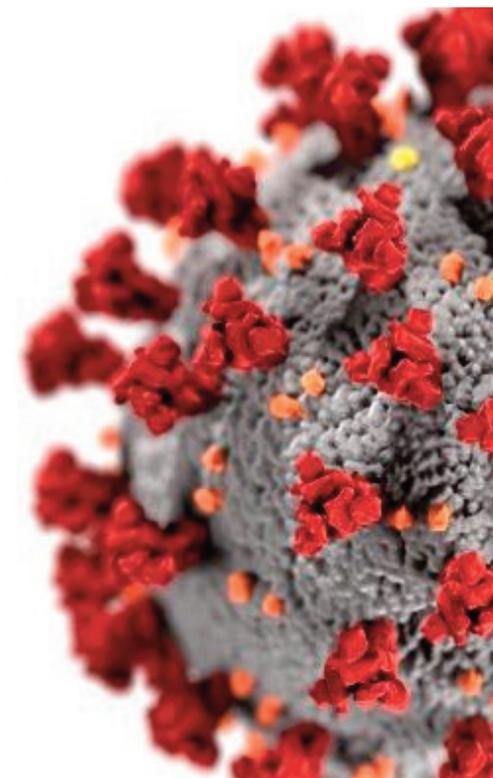
de l'Ordre. L'absence d'une communication officielle a contraint les pharmaciens à se retrouver dans les forums Facebook ou WhatsApp pour avoir des informations sur la profession. Les membres de ces forums sont généralement choisis en fonction de leurs affinités. Malheureusement, la modération de ces forums utiles n'est pas toujours au rendez-vous, et même quand elle existe, elle reste souvent sélective. C'est ce qui explique la non-participation d'une majorité de pharmaciens. Certains d'entre eux finissent par quitter ces forums.

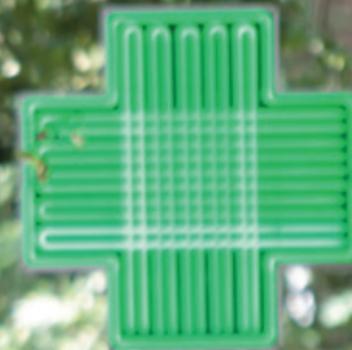
La pandémie a également révélé l'importance du dossier numérique patient qui a permis dans de nombreux pays de faciliter l'approvisionnement des

malades en médicaments durant la période de confinement stricte. Malheureusement, et en l'absence d'une messagerie sécurisée permettant d'authentifier l'auteur de la prescription tout en garantissant la protection des données à caractère personnel, les pharmaciens refusaient dans leur majorité de délivrer des ordonnances de psychotropes scannées et adressées par le médecin au patient via WhatsApp. Ceci a lourdement pénalisé certains patients.

Pour finir, on ne peut que se réjouir de l'amélioration de la situation sanitaire de notre pays, on ose espérer que l'administration accélère le chantier du dossier numérique patient, que les instances rattrapent leur retard en matière de digitalisation et que les

pharmaciens soient les plus proactifs possible pour exploiter toutes les possibilités que leur offre la digitalisation.





France : la pénurie des médicaments inquiète l'ANSM

Les ruptures d'approvisionnement des pharmacies durant au moins une semaine ont quasiment été multipliées par 2 depuis le début de 2022. Ces ruptures sont passées de 6,5 à 12,5% du nombre de références.

L'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) a tiré la sonnette d'alarme au sujet de la rupture d'approvisionnement qui touche les analogues de GLP-1, une classe thérapeutique traitant le diabète de type 2.

Cette classe ne comporte que deux médicaments sous brevet. Il s'agit d'Ozempic® mis sur le marché par Novo Nordisk et le Trulicity® de l'américain Eli Lilly. Il s'agit de deux traitements qui se présentent sous forme injectable. Aucun autre conditionnement n'est pour le moment disponible en France.

D'autres spécialités font partie des

12,5% des références concernées par les ruptures. On y trouve certaines présentations du paracétamol, des antidiabétiques, des statines, des inhibiteurs de la phosphodiesterase de type 5, des traitements anti-reflux, etc.

Les causes de ces ruptures sont très variées. Pour les antidiabétiques, l'ANSM évoque une forte demande à l'international. Selon des experts, pour pouvoir réduire la fréquence de ces pénuries, l'Hexagone devrait s'engager à augmenter sa production de médicaments en privilégiant le marché français au lieu de l'export. D'après Pascal Perez, économiste et conseil de vendeurs en gros de médicaments : «Le système français d'approvisionnement des pharmacies est archaïque et très coûteux».

D'autres observateurs expliquent également la tension d'approvisionnement actuelle par l'invasion de l'Ukraine et les

perturbations que connaît

l'approvisionnement en emballages en carton, en flacons en verre, en opercules en aluminium, etc. Ces ruptures impactent la prise en charge des patients quand il s'agit de médicaments qui ne disposent pas d'alternatives thérapeutiques, comme c'est le cas des médicaments d'importance thérapeutique majeure (anticancéreux, antidiabétiques, etc. C'est également le cas quand la tension concerne des génériques se substituant à plus de 85% au médicament d'origine. Ce dernier ne peut pas couvrir à lui seul les besoins des patients. Source : les Échos

Un nouveau traitement d'Alzheimer donne des résultats positifs

Les résultats d'essais cliniques menés sur un nouveau traitement de la maladie d'Alzheimer ont permis aux deux entreprises qui l'ont développé de le qualifier comme étant «le premier médicament à avoir clairement prouvé lors d'essais cliniques sa

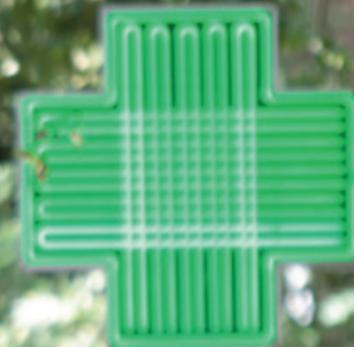
capacité de ralentir la progression de la maladie d'Alzheimer». Il s'agit du lecanemab, un anticorps monoclonal des groupes pharmaceutiques japonais Eisai et américain Biogen. D'après ces derniers, ce traitement avait permis de «réduire le déclin cognitif de patients aux premiers stades de cette maladie».

Les essais cliniques ont été menés sur environ 1.800 personnes dont la moitié a reçu le traitement, et l'autre moitié un placebo. Selon les deux entreprises, le lecanemab a permis de réduire de 27% le déclin cognitif des patients traités, sur une période de 18 mois.

Eisai et Biogen prévoient de publier les résultats complets dans une revue scientifique. Ils projettent également de déposer des demandes d'Autorisation de mise sur le marché aux États-Unis, au Japon et en Europe avant fin mars 2023.

Le professeur de neurosciences John Hardy, de l'University College de Londres, a qualifié les bénéfices du

Actualités



Iecanemab de «modestes, mais réels» et il estime également que les résultats obtenus sont «vraiment encourageants».

Le médicament devra toutefois être examiné «au regard des risques d'effets secondaires» détectés, «dont des inflammations et des saignements dans le cerveau», a de son côté indiqué le Dr Charles Marshall, de la Queen Mary University of London.

Le cemiplimab augmente la survie globale des patients atteints d'un cancer du poumon non à petites cellules dont 50% ou plus des cellules tumor

Les données positives d'un essai pivot mené sur l'inhibiteur de PD-1 expérimental Libtayo® (cemiplimab) dans le traitement de première ligne du cancer du poumon non à petites cellules (CPNPC) localement avancé ou métastatique ont été présentées le 21 septembre au Congrès virtuel

2020 de la Société européenne d'oncologie médicale (ESMO, European Society for Medical Oncology).

Cet essai a comparé une monothérapie par Libtayo® à un doublet de chimiothérapie à base de platine chez des patients dont 50% ou plus des cellules tumorales exprimaient la protéine PD-L1. Ces résultats formeront la base des soumissions qui seront présentées aux autorités réglementaires, en particulier celles des États-Unis et de l'Union européenne.

«Les résultats des nouvelles analyses présentés au congrès de l'ESMO montrent que Libtayo® a réduit de 43% le risque de décès des patients chez lesquels avait été confirmé un taux d'expression de la protéine PD-L1 supérieur ou égal à 50%. Cela est d'autant plus remarquable que près des trois quarts des patients ont été permutés vers un traitement par Libtayo après progression de leur maladie sous chimiothérapie et que 12% d'entre eux présentaient des métastases cérébrales prétraitées ou stabilisées», a indiqué le docteur Ahmet Sezer, professeur associé au



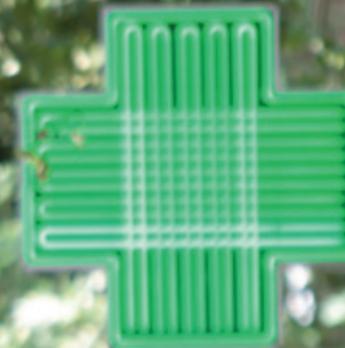
Département d'oncologie médicale de l'Université Başkent à Adana, en Turquie, et investigateur de l'essai. Et d'ajouter : «Ces résultats confirment l'intérêt de Libtayo® comme nouvelle option anti-PD-1 potentielle, en monothérapie, dans le traitement de première ligne du cancer du poumon non à petites cellules au stade avancé».

Libtayo® est développé

conjointement par Sanofi et Regeneron dans le cadre d'un accord de collaboration global. L'utilisation de Libtayo® dans le traitement du CPNPC au stade avancé est expérimentale et aucun organisme de réglementation ne l'a encore pleinement évaluée.

Source : Sanofi

Nouveaux au Maroc



EXTRAVIT MULTIBICOUCHE, Comprimé à sucer

LABORATOIRE :
COOPER PHARMA

COMPOSITION :
Acérola + 16 vitamines et
minéraux

CLASSE THERAPEUTIQUE :
Complexe multivitaminique

PRESENTATION :
Boîte de 15

PPV :
55 DHS

[Lien](#)



EXTRAVIT MULTIBICOUCHE, Comprimé à sucer

LABORATOIRE :
COOPER PHARMA

COMPOSITION :
Acérola + 16 vitamines et
minéraux

CLASSE THERAPEUTIQUE :
Complexe multivitaminique

PRESENTATION :
Boîte de 30

PPV :
99 DHS

[Lien](#)



Medicament.ma

*Le premier site
des médicaments
au Maroc*

-  **8^{ème} congrès International de Toxicologie**
Le 12.10.2022
Fès
En savoir plus
-  **3^{ème} congrès de médecine légale**
Le 20.10.2022
Marrakech
En savoir plus
-  **31^{ème} Congrès national : "Les thérapeutiques en psychiatrie"**
Le 10.11.2022
Marrakech
En savoir plus